

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Madame le président, je voudrais soumettre à votre bienveillante attention le fait que le rappel au Règlement de l'honorable député de Brome-Missisquoi (M. Graffey) n'en est absolument pas un.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): En effet, c'était une question de débat.

[Traduction]

M. Mackasey: Madame l'Orateur, l'honorable représentant sait très bien que son rappel au Règlement est sans fondement. Il invoque un argument assez bizarre, je dois dire; il prétend qu'il vient juste de découvrir l'attitude du gouvernement à l'égard de l'amendement. S'il avait été ici à l'étape de la deuxième lecture et à celle du comité lorsque les amendements furent rejetés, il connaîtrait évidemment l'attitude du gouvernement sur les amendements proposés. Les amendements ont été rejetés pendant que l'honorable représentant était à 150 milles d'ici et cherchait à gagner l'appui de délégués au congrès, alors qu'il aurait dû être à la Chambre des communes pour défendre les Olympiques. Dans son discours il a parlé de tricheries qui se retrouvent contre leur auteur. Il vaudrait beaucoup mieux pour lui qu'il revienne ici et s'occupe plus souvent des affaires de la Chambre des communes.

Si je suis intervenu pour piloter le bill, c'est parce que le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) est absent pour affaires. Il parlera un peu plus tard. Si quelqu'un à la Chambre a travaillé plus fort que le président du Conseil du Trésor, je ne saurais le nommer. Quand j'entends tellement de propos insignifiants de la part d'un parti qui prétend tenir à l'adoption de ce bill, je m'interroge au sujet de ce parti et je remercie le Ciel qu'il soit dirigé par un homme aussi honorable et aussi sérieux que l'est le chef de ce parti. Je suis certain que l'honorable représentant ne se lève pas pour contester ces dernières observations. Madame l'Orateur, l'honorable représentant voulait simplement savoir s'il pourrait acheter la première pièce d'or.

Je laisserai de côté les sottises remarques que viennent de faire des fanatiques qui parlent assis. Le député de Brome-Missisquoi n'aime guère qu'on signale ses absences. Il aurait dû se trouver ici à l'étape de la deuxième lecture et à celle du comité pour défendre les amendements; mais il n'y était pas. S'il me laisse terminer, j'en reviendrai au bill. Il a le choix. Qu'il sache tout simplement que si je fais des digressions, je m'écarte du sujet seulement parce que le député nous a prêté des vues qui ne sont pas les autres; mais cela ne marche pas. Il n'est pas le seul qui tienne à l'unité canadienne. Il n'est pas le seul chez les anglophones à la souhaiter.

Des voix: Oh, oh!

M. Mackasey: Quand c'est votre tour, vous protestez, mais nous avons dû écouter sa diatribe pendant 20 minutes. Et maintenant il reçoit la monnaie de sa pièce. N'oubliez pas que si vous n'aimez pas ce bill, nous pourrions tenir un vote inscrit malgré notre accord verbal. On s'était entendu pour qu'il y ait vote sur division. Je crois vraiment que tous veulent aider les Olympiques. Si vous le voulez, tenons-nous en au bill. Si je ne puis continuer, madame l'Orateur, ce sera à cause du bruit que font dans ce coin de la Chambre des gens qui n'ont d'autres titres de gloire que celui de pouvoir rester assis. A vrai dire s'ils avaient les oreilles aussi longues que leurs langues il n'y

Jeux olympiques

aurait pas que leurs cris qui feraient penser à des ânes. Ils y ressembleraient aussi. Je tiens simplement à dire...

● (1510)

Une voix: Avez-vous déjà reçu un coup de pied d'âne?

M. Mackasey: Non, et c'est parce que je me tiens le plus loin possible de vous.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le ministre des Postes (M. Mackasey) a la parole. On pourrait peut-être le laisser parler. Si d'autres députés désirent intervenir, ils auront la parole plus tard.

M. Mackasey: Madame l'Orateur, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a affirmé dans son intervention dans le débat en troisième lecture que le gouvernement canadien avait en quelque sorte demandé que les Jeux olympiques se tiennent dans notre pays. Je suppose que ce n'est qu'en partie vrai. Je suis persuadé que son erreur était involontaire. Trois villes se sont d'abord proposées pour recevoir les Jeux: Montréal, Toronto et Hamilton. C'est Montréal qui a été choisie par l'Association olympique canadienne, ce qui était alors le droit de l'Association, sauf erreur. Ayant reçu la bénédiction officielle de l'Association, Montréal défendit sa candidature contre Moscou et d'autres villes comme Los Angeles, et se vit accorder le droit d'accueillir les Jeux olympiques. Nous en étions bien sûr tous très heureux.

Il n'y a pas de doute que de nombreuses erreurs ont marqué la préparation des Olympiades. Je pense avoir dit à l'étape de la deuxième lecture que le coût en est devenu exorbitant. L'un des effets positifs du scandale du coût des Olympiades de 1976, c'est qu'à l'avenir, ce sera le pays et non une ville qui devra solliciter l'honneur de recevoir les Jeux olympiques. Lorsque c'est le pays qui fait la proposition, on dispose de beaucoup plus de souplesse et de latitude pour choisir la ville-hôte des Jeux, et on a ainsi l'occasion de procéder à une certaine décentralisation et d'en faire profiter tout le pays du point de vue des avantages économiques. C'est là l'une des meilleures critiques qui aient été formulées depuis un an ou deux. Mais le gouvernement l'a bien fait remarquer et je ne peux que répéter la position qu'il a prise. Le président du Conseil du Trésor en fera autant plus tard.

En adoptant une loi du Parlement, nous avons simplement mis à la disposition du COJO divers moyens pour réunir une somme nécessaire qui a été évaluée de façon réaliste à environ 300 millions de dollars. Ces moyens sont la loterie, le programme des timbres et de la monnaie et autres articles connexes. Il s'agissait d'une entreprise toute nouvelle pour les Canadiens à laquelle ont participé la plupart des autres pays.

La loterie a remporté un succès au-delà de nos espérances; le programme des timbres a donné à peu près les résultats escomptés; quant au programme des pièces d'argent, il représente, comme l'a si bien signalé le ministre des Travaux publics (M. Drury), des recettes de l'ordre de 100 millions. Je pense qu'en proposant son amendement, l'opposition a fait remarquer, de façon très sage et très pertinente, il faut l'avouer, que pour protéger la monnaie canadienne, il ne devrait jamais y avoir plus de 400 millions de dollars en circulation ou, au cas où le programme des pièces d'argent ne serait pas aussi fructueux que prévu, 250 millions au maximum devraient être consacrés aux Jeux olympiques. Ces paramètres sont toujours valables.